

POURQUOI ?

- Améliorer la qualité des programmes et des actions,
- Former et professionnaliser les acteurs,
- Favoriser l'articulation et la complémentarité des politiques et des interventions,
- Faciliter une meilleure couverture des territoires,
- Élargir les actions en fonction des besoins du territoire (milieu, population...)
- Rendre visible l'ensemble des programmes, des actions et des acteurs

PAR QUI ?

« Le Pôle associe à ses activités, les acteurs ressources qui mènent des actions en éducation pour la santé /promotion de santé, sur la région. »

L'IREPS anime et coordonne l'activité de la plateforme au niveau de la région Guadeloupe et des collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin.

Le pôle régional de compétences est cofinancé par l'INPES et l'ARS.

POUR QUI ?

Le PEPS s'adresse à tous les acteurs : porteurs de projets, intervenants de terrain, associations, institutionnels, décideurs et financeurs...

Il oriente vers les acteurs les plus proches de vos besoins.

LE PEPS GUADELOUPE C'EST...

- **Un centre de ressources**
 - De données documentaires, de personnes ressources,
 - D'outils d'intervention...
 - D'outils de communication : Newsletter, Portail Internet ...
- **Un appui aux porteurs régionaux**
 - Conseils méthodologiques et évaluation de projets,
 - Offre de formations en EPS,
 - Accès à la pédagogthèque,
 - Promotion d'outils d'intervention,
 - Création de supports,
 - ...
- **Des espaces d'échanges de pratiques**
 - Rencontres interprofessionnelles, séminaires, journées d'échanges
- **Un appui aux politiques régionales**
 - Analyse des besoins, aide à l'élaboration et à l'évaluation des programmes,
 - Sensibilisation des élus.

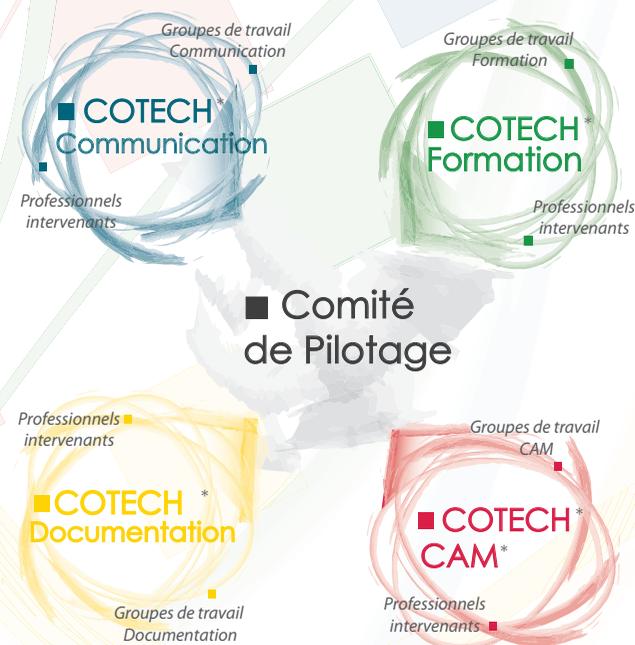
ORGANISATION

Le Pôle offre une meilleure visibilité des acteurs et des actions, en mettant en valeur les savoirs, compétences, ressources et services de chacun.

PEPS

Pôle Régional de Compétences en Éducation et Promotion de la Santé
Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy

IREPS Animateur / Porteur



* COTECH : COmité TECHnique
* CAM : Conseil et Accompagnement Méthodologique

HISTORIQUE

2001

Elaboration de la « charte d'éducation pour la santé en Guadeloupe », par les acteurs de l'Education et Promotion de la santé,

2004

Création des Pôles régionaux de compétences par l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES).

2004-2008

Schéma Régional d'Education Pour la Santé (SREPS) de Guadeloupe : organisation d'un service public d'éducation pour la santé.

2008

Evaluation du dispositif national (Pôle de compétences en EPS) et intégration d'autres opérateurs de la prévention dans les pôles.

2006-2010

Constitution d'un pôle régional de compétences en Guadeloupe suite aux travaux du SREPS.

2010

Création des Agences Régionales de santé (ARS) et structuration du PEPS Guadeloupe : maillon central de l'éducation et Promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique sur le territoire.



Pôle Régional de Compétences en
Éducation et Promotion de la Santé
Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy

*Si vous souhaitez
en savoir plus,
www.peps-guadeloupe.fr*

PEPS

**Pôle Régional de Compétences
en Éducation et Promotion de la Santé**

IREPS Guadeloupe

6, Rés. Casse,

Rue D. Beauperthuy

97100 Basse-Terre

Tél. : 0590 41 09 24

Fax : 0590 81 30 04

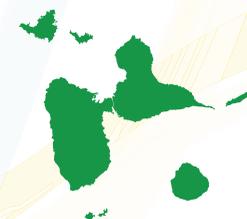
Courriel : contact@peps-guadeloupe.fr



Le pôle régional de compétences est cofinancé par l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES) et l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Guadeloupe, Saint Martin et Saint Barthélemy



**Pôle régional de
compétences en
Éducation et Promotion
de la Santé Guadeloupe,
St-Martin et St-Barthélemy**



*La plateforme de services et ressources
en éducation et promotion de la santé*